

Le club nautique maintient sa vitesse de croisière



L'assistance a approuvé les bilans de l'année écoulée. |

Samedi 8 août, le club nautique jardais tenait son assemblée générale annuelle présidée par Raymond Raclet, en présence du maire, Mireille Gréau, et de Jean Kiffer, le président de Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France (FNPPSF).

Le club nautique compte 103 bateaux. Le léger fléchissement en nombre d'adhérents (203 au lieu de 216 l'an passé) n'assombrit pas son dynamisme. Pratiquement, toutes les sorties (voile, régates et pêche) ont été honorées. Le but désormais, maintenir le cap, d'où un effort d'assistance aux possesseurs de voiliers qui n'ont pas encore acquis toutes les expériences et techniques. **« Les actions sont axées sur la formation. Nous invitons tout le monde aux cours pratiques. C'est très bien d'approfondir nos connaissances »,** ont rappelé les responsables.

« Il n'est pas dans nos intentions d'augmenter la cotisation qui reste à 25 € pour une adhésion individuelle et à 30 € pour un couple. Nous ferons un effort de rapprochement entre 'voileux', régatiers et pêcheurs. On doit tous s'investir même si l'on ne fait pas partie du conseil d'administration », a souligné Raymond Raclet.

Dans les projets 2015, une navigation pourrait être programmée. Sur terre, la Fête de la mer du 15 août reste un moment incontournable pour le club nautique, et sa chorale Chants du Large. **« Forte de ses 31 choristes, 18 femmes et 13 hommes qu'accompagnent trois musiciens, elle est très sollicitée. Elle a déjà chanté dans les maisons de retraite, au Téléthon à la Fête de la musique et dernièrement à Arsen-Ré. Les répétitions ont lieu chaque jeudi dans la petite salle des Ormeaux. Elle recherche plus de voix d'hommes. Les dons reçus ont permis au club de l'équiper en matériel de sonorisation »,** a confié Sophie Fredet, membre de la chorale.

Les finances, présentées par la trésorière Christiane Covarel sont saines. Le bilan laisse apparaître un excédent de 1 126,18 €. Dans le tiers sortant Claude Perré est réélu. La candidature de Jacques Buteau, devançant Jacques Roux, est retenue.

« Vous êtes très représentatifs dans notre commune. Pour parler du port, il devient une réelle préoccupation par rapport aux emplacements disponibles et au financement. Comme vous le savez, des places se libèrent chaque année. Nous comptons environ 140 corps-morts. C'est un manque à gagner important. Et les travaux ne donnent pas entière satisfaction. D'autre part, nous avons



rencontré le sous-préfet pour repousser la date d'échéance de réalisation de nouveaux pontons d'échouage. Aujourd'hui, il n'est pas question de surendettement. La vie du port dans les cinq ans à venir, c'est d'éviter le départ des plaisanciers vers d'autres ports. Il nous faut plus de moyens pour pouvoir investir. Nous subissons beaucoup de contraintes depuis Xynthia », a expliqué le maire Mireille Gréau.

Jean Kiffer a conclu la séance en mettant l'accent sur les retombées de la FNPPSE. « **Près de 5 millions de personnes concernées par la plaisance et la pêche de loisirs en mer. Un poids économique considérable qui génère plus de 5 milliards d'euros pas an, dont 2 milliards sur la pêche, et plus de 100 000 emplois** ».